

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf juin à 18 heures, le conseil syndical, régulièrement convoqué par la Présidente le 23 mai 2024 par voie électronique et individuellement, s'est réuni à Grand Lac Communauté d'Agglomération à Aix-les-Bains, en session ordinaire, sous la présidence de Sandra FERRARI.

Grand Chambéry	Présents	Absents	Grand Lac	Présents	Absents
<b>TITULAIRES</b>			<b>TITULAIRES</b>		
BERTHOMIER Christian	X		BALTHAZARD Pierre-Louis	X	
DUMAZ Gérard		X	BIQUEZ François	X	
DUMAZ Régis	X		CAMUS Gilles	X	
FABRE Maryse	X		CHAPUIS Nicolas		X
FERRARI Marcel	X		GIMENEZ André	X	
FERRARI Sandra	X		GRELLIER Jean-Marc		X
GALENE Pierre-Damien		X	HUYNH Antoine	X	
GENNARO Alexandre		X	MONTORO Marie-Pierre		X
GINOLLIN Pascal		X	MOUGNIOTTE Alain	X	
LEOUTRE Jean-Marc		X	PETIT GUILLAUME Sophie	X	
MIGUET Vincent	X		PIGNIER Régis	X	
PIERRETON Christophe		X	POILLEUX Nicolas		X
REPENTIN Thierry	X		REVOL Karine		X
TICHKIEWITCH Serge		X	SALOMON Marie-Thérèse		X
TRAHAND Cécile	X		VAIRYO Nicolas	X	
TURNAR Alexandra	X		VIAL Jean-Marc		X
VANIN Gaëtan		X	VIOLA Peggy	X	
<b>SUPPLEANTS</b>			<b>SUPPLEANTS</b>		
BEBERT Thierry	X		EXERTIER Bruno		X
CARACO Alain		X	FRAYSSE Claudie		X
REGAIRAZ Michel		X	GALY Philippe		X

<b>Elus absents Grand Lac</b>	<b>Donne pouvoir à</b>
Jean Marc VIAL	Nicolas VAIRYO
Marie Thérèse SALOMON	André GIMENEZ
<b>Elus absents Grand Chambéry</b>	<b>Donne pouvoir à</b>
Pierre Damien GALENE	Sandra FERRARI

**Secrétaire de séance :**

Périmètres	Membres titulaires	Membres suppléants	Présents	Votants
Grand Chambéry	17	3	10	11
Grand Lac	17	3	10	12

Le quorum est atteint, le conseil syndical peut valablement délibérer.

### ADMINISTRATION GENERALE – ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU (compétences obligatoires)

VU l'article 8 des statuts du Syndicat mixte des stations des Bauges ;

VU la délibération 21-20-C du 1er septembre 2020 fixant le nombre des membres du Bureau syndical ;

VU la délibération 09-24-C du 6 mars 2024 portant élection de deux nouveaux membres du bureau syndical ;

Considérant la vacance d'un poste au sein du bureau syndical, la Présidente propose la candidature de Monsieur MIGUET Vincent.

Sous la présidence de Mme Sandra Ferrari, il est procédé à l'élection d'un nouveau membre du Bureau.

Membres	Présents et représentés	Abstentions	votants	Blanc	Nuls	Suffrage exprimés	Majorité absolue	Nbre de voix
MIGUET Vincent	23	0	23	0	0	23	12	23

Le conseil syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité

**PROCLAME** les résultats de l'élection de Monsieur MIGUET Vincent en qualité de membre du Bureau qui est immédiatement installé dans ses fonctions.

**PREND ACTE** de la nouvelle composition du bureau :

Noms	Prénoms	Collectivités	Noms	Prénoms	Collectivités
CHAPUIS	Nicolas	Grand Lac	FABRE	Maryse	Grand Chambéry
GIMENEZ	André	Grand Lac	FERRARI	Sandra	Grand Chambéry
HUYNH	Antoine	Grand Lac	GALENE	Pierre-Damien	Grand Chambéry
MOUGNIOTTE	Alain	Grand Lac	GENNARO	Alexandre	Grand Chambéry
PETIT-GUILLAUME	Sophie	Grand Lac	TICKIEWITCH	Serge	Grand Chambéry
REVOL	Karine	Grand Lac	TRAHAND	Cécile	Grand Chambéry
VAIRYO	Nicolas	Grand Lac	MIGUET	Vincent	Grand Chambéry

Fait à Aix les Bains, le 19 juin 2024

Le secrétaire de séance  
Christian BERTHOMIER



LA PRESIDENTE,  
Sandra FERRARI



Votants :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstention (s) :	0
Blanc (s) :	0

Certifié exécutoire  
compte-tenu de la date de transmission en Préfecture, le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la date d'affichage de la décision et de sa transmission au contrôle de légalité, et dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux candidats ayant participé à la procédure ou à compter de la réponse du Syndicat mixte, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

